

## FINANCEMENT DE LA FORMATION CQP AESA

### A lire attentivement

Frais de dossier : 60 €

*Les frais de dossier sont facturés pour chaque dossier d'inscription reçu.*

Frais pédagogiques : 2 805 € pour un parcours complet (soit 17€/heure)

*Les stagiaires bénéficiant d'allègements sont facturés au réel des heures de formation effectuées.*

### Financements possibles (frais pédagogiques uniquement) :

- ❖ Pour les candidats salariés : demande de prise en charge des frais pédagogiques à effectuer par l'employeur auprès de l'**OPCO** (AFDAS pour les entreprises du secteur sportif). Plusieurs dispositifs de financement sont mobilisables (plan de développement des compétences, actions individuelles, Pro-A), contactez votre conseiller : <https://www.afdas.com/>
- ❖ Pour les candidats avec un projet d'embauche : le CQP AESA est éligible à un financement par **contrat de professionnalisation**. Se renseigner auprès de l'OPCO également. **Attention, le CQP AESA n'est pas éligible à un financement par contrat d'apprentissage.**
- ❖ Pour les candidats demandeurs d'emploi : financement possible via l'**Aide Individuelle à la Formation (AIF)**. Attention, les démarches sont longues et nécessitent plusieurs semaines d'anticipation. Prendre rdv avec votre conseiller.
- ❖ Pour tous :
  - Le CQP AESA est éligible à un financement via la **Compte Professionnel de Formation (CPF)** : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>. Pour les personnes ne disposant pas des fonds nécessaires sur leur CPF, un abondement est possible par France Travail ou par votre employeur. Nous contacter pour plus de renseignements.
  - **Aides individuelles des Conseils Régionaux** : les dispositifs sont spécifiques à chaque région. Merci de bien vouloir nous indiquer précisément de quel dispositif vous souhaitez bénéficier au moment de votre inscription.

### Financement envisagé :

### Règlement financier FFME :

La FFME facture au réel des heures de formation effectuées, selon un échéancier de paiement établi dans le contrat de formation, et permettant un règlement en deux ou trois fois selon le calendrier de formation. En l'absence d'informations sur le payeur envisagé de la formation, le stagiaire est personnellement facturé.

### Signature du candidat :

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)